

ILLUSTRATIONS DE FACADES à PANS DE BOIS



La référence historique : le pan de bois entre refends



L'interprétation régionaliste



Façade néo-basque structurée par le graphisme des bois entre refends maçonnés



Fenêtres « en succession » : les baies sont incrustées exactement entre les bois



Le système du pan de bois est structurel : poteaux, poutres, solives, planchers charpente et balcons forment un tout



L'interprétation anglo-normande de la façade à pans de bois

III.2.6 LES PANS-DE-BOIS

Vrais et faux pans de bois (ou peinture) : la façade à pan de bois dont on connaît de nombreuses expressions depuis le Moyen-Age se caractérise par l'expression d'une structure porteuse complétée par du remplissage. Le graphisme esthétique en résultant a été repris jusqu'à maintenant comme élément de décor ; ainsi de nombreuses façades sont composées par un relief en enduit ciment pour réaliser un faux pan de bois. La qualité de ces ouvrages repose dans le réalisme structurel (dimension, écartement, rythmes des faux bois) qui créent un univers néo-basque de valeur.

Sont interdits :

- La suppression du pan de bois ou du graphisme de pan de bois réalisé en enduit,
- L'altération de la composition d'ensemble du graphisme pan de bois,
- La suppression des décors (sablères décorées, modillons, consoles sculptées, etc.).

Obligations

- Doivent être maintenus :
 - La totalité de la structure porteuse : les dispositions originales de la forme constructive et de ses dispositifs d'assemblage par poteaux, sablières, planchers, charpente de couverture,
 - La taille et la dimension des bois et l'aspect de surface des bois (taille d'origine, patine),
 - La position des bois dans la façade et leur saillie ou non originelle,
 - Les écharpes, guettes et croisillons,
 - La forme originelle de charpente de couverture, le débord du toit et le sens de la toiture,
 - Les encorbellements et jambes de force,
 - Les solives et sommiers.
- La régularité des sections des bois (ou du graphisme de faux bois) doit être respectée suivant leur position en façade,
- Le remplissage entre bois du pan de bois doit être enduit, ou couvert par un badigeon ; le maintien en apparent de matériaux tels que la brique peut être admis si celle-ci est assemblée de manière spécifique,
- Les enduits sur le remplissage entre les pans de bois se font sur le même plan que le pan de bois et la couche de finition au même nu que les bois qui l'encadrent,

Sont soumis à conditions

- Les modifications doivent s'inscrire dans la composition de la façade et respecter la logique d'aspect constructif, même en cas de faux pan de bois.
- Lors de création ou restitution de baies, celles-ci doivent s'inscrire parfaitement dans la trame et les travées du pan de bois.

Faux pan de bois

- Le faux pan de bois existant représentatif du patrimoine architectural néo-basque doit être maintenu et restauré,
- Les dimensions graphiques, identiques à des systèmes de poteaux et poutres doivent être respectées,
- Lorsque le faux pan de bois est réalisé par surépaisseur d'enduit ou de ciment, le relief originel doit être respecté,
- Le faux pan de bois en peinture ou en ciment ou enduit doit s'inscrire dans les teintes du type d'immeuble concerné (brun, rouge, vert ou divers gris).